



**MOUVEMENT 2026**

**APPEL À CANDIDATURE POUR POSTE SPÉCIFIQUE  
DONNANT LIEU À COMMISSION D'ENTRETIEN**

**POSTES DE DIRECTION D'ÉCOLES:  
DÉCHARGE À 50%**

**Retour des candidatures pour le 18 janvier 2026, délai de rigueur**

**Commissions d'entretiens prévues le mercredi 25 février et les mercredis 04 et 18 mars 2026 (des dates supplémentaires pourront être ajoutées au regard du nombre de candidats)**

**Titre requis :** Inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur en cours de validité au 01/09/2026. **Les inscriptions sur une liste d'aptitude antérieure au 1<sup>er</sup> septembre 2024 ne sont pas valides pour le mouvement départemental 2026, même si l'enseignant est affecté à titre définitif sur un poste de direction.**

**Missions du directeur :**

Les missions du directeur d'école nécessitent la prise en compte, à travers les trois champs de responsabilité (pédagogique, fonctionnelle, relationnelle) :

- des spécificités de l'école (la taille de l'école, les dispositifs spécifiques, le contexte d'enseignement) ;
- du pilotage pédagogique renforcé ;
- de la mise en place d'outils spécifiques, de stratégies de travail, de communication, de gestion administrative, de suivi des élèves, adaptés à la taille de l'équipe enseignante, au nombre d'élèves et de familles accueillies dans l'école ;
- d'une relation étroite avec l'IEN ;
- d'un travail de concertation très développé avec les partenaires (parents d'élèves, mairie, DSDEN...).

**Compétences attendues :**

- Avoir le sens de l'écoute, du dialogue ;
- Animer et dynamiser le projet pédagogique en impliquant tous les personnels de l'équipe éducative ;
- Impulser les liaisons nécessaires à la continuité des apprentissages notamment au cycle 3 ;
- Piloter les équipes dans le cadre du projet d'école ;
- Mettre en œuvre tous les dispositifs nécessaires à la scolarité des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- Assurer la sécurité des personnels et des élèves au regard des contraintes liées à la taille et à la complexité des publics accueillis dans l'école ;
- Savoir travailler avec la collectivité pour gérer les moyens mis à disposition en cohérence avec le projet de l'école ;
- Mettre ses connaissances administratives et juridiques au service du fonctionnement de l'école ;
- Organiser la liaison école/famille de manière cohérente et continue permettant le suivi partagé des parcours d'élèves ;
- Renforcer, en école élémentaire, le fonctionnement du cycle 3 dans la dynamique d'un projet de secteur de collège.

Les candidats prendront connaissance du contexte particulier de chaque école demandée.

**Pour postuler : remplir la démarche Colibris et y joindre un CV accompagné d'une lettre de motivation**

**Les candidats titulaires d'un poste de Direction avec décharge de 50% qui souhaitent postuler ce type de poste au mouvement 2026 doivent participer aux commissions d'entretien**

**RAPPEL :**

- pour pouvoir être traité dans le mouvement, les vœux doivent être saisis par le postulant ; se présenter devant la commission d'entretien ne suffit pas à postuler.